

## Manifeste pour l'industrie

Publié dans Le Monde du 1<sup>er</sup> novembre 2013

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/31/manifeste-pour-l-industrie\\_3506234\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/10/31/manifeste-pour-l-industrie_3506234_3234.html)

Aucun pays ne peut se développer ou même rester un pays avancé sans base productive. C'est pour l'avoir ignoré que certains pays s'enfoncent aujourd'hui dans le chaos et que d'autres risquent d'être entraînés sur la pente du déclin. Les pertes d'emplois et la disparition de pans entiers de l'industrie ne concernent pas seulement certains secteurs ou certains bassins d'emploi. Elles ont des effets dévastateurs sur l'économie dans son ensemble, hypothéquant son avenir et celui des générations futures. Ce faisant, elles mettent en péril la démocratie.

Rappelons que les êtres humains, pour mieux vivre, ont toujours cherché à économiser du temps de travail, ou encore à travailler moins pour obtenir un même résultat, c'est-à-dire à obtenir ce qu'on appelle des « gains de productivité ». C'est ce qu'avaient compris les économistes « Classiques » des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, en défendant l'essor des activités industrielles qu'ils avaient définies comme du « travail productif ». S'il existe bien des activités de services qui sont « productives » (les bureaux d'études, par exemple), celles-ci sont complémentaires des activités industrielles et constituent un ensemble : le système productif.

La promotion depuis les années 1980 d'une pensée néo-libérale hégémonique ne faisant aucune distinction entre le « travail productif » et d'autres activités utiles à la société comme, par exemple, les services à la personne ou encore les activités de services touristiques, a complètement occulté la nécessité de disposer d'une base industrielle solide et efficace. Prise au piège d'une pensée néolibérale qui procède par confusion, la pensée économique est en crise. La valeur est devenue la valeur actionnariale. L'économie est assimilée aux seules entreprises. Le travail est considéré comme un coût. Les cotisations sociales sont devenues des « charges ». L'expertise légitime concernant l'industrie relèverait des seuls dirigeants d'entreprises dont cela serait le « métier ».

A l'heure où les faillites d'entreprises et les fermetures d'usines atteignent des niveaux inégalés, un Pacte productif pour la France apparaît comme une impérieuse nécessité. Les termes de ce Pacte productif consistent en un changement profond de représentations et de pratiques.

Tout d'abord, la reconnaissance de la compétence de tous ceux qui travaillent doit se substituer à une vision du travail assimilé à un coût qu'il conviendrait de réduire à tout prix ; la finance doit être mise au service du développement des activités productives et non l'inverse ; les facteurs sur lesquels ont été élaborées des mesures afin de favoriser la localisation des entreprises doivent laisser la place à de véritables stratégies d'ancrage territorial des activités fondées sur la proximité (géographique mais aussi de compétences et en termes de confiance) ; le respect de la nature et de l'environnement doit cesser d'être considéré comme une contrainte et saisi comme une opportunité de réponse à un enjeu vital pour l'avenir.

Pour inventer l'industrie dont la France a besoin, il ne suffira pas que les entreprises, fortement soutenues par les pouvoirs publics, consentent à investir dans la recherche et le

développement de technologies de pointe. Il convient surtout qu'un gigantesque effort d'éducation et de qualification soit entrepris allant de l'école à l'entreprise. Cet effort, qui nécessitera des moyens importants sur la durée, ne peut prendre son véritable sens que si le regard porté sur le travail change radicalement. Si les entreprises veulent innover, être compétitives par la qualité de leurs produits, elles devront reconnaître que le travail est synonyme de compétences et source de créativité. Vouloir innover et continuer de considérer le travail comme un coût qu'il conviendrait impérativement de réduire et flexibiliser constitue une impasse expliquant le retard d'innovation de nombre de firmes françaises, voire la situation critique de certaines d'entre elles qui après avoir prétendu pouvoir se passer d'usines prétendent aujourd'hui se passer de leurs ingénieurs.

Contrairement à ce qui est souvent avancé, la baisse des coûts ne vise pas le plus souvent l'amélioration de la compétitivité mais une rentabilité plus élevée et à court terme orientée vers la satisfaction des actionnaires. Jamais ceux-ci n'auront prélevé sur les entreprises des dividendes aussi élevés et quasi-garantis. Vouloir rétablir les marges ne suffit pas et peut même s'avérer contre-productif. Il convient plutôt d'entreprendre de définancieriser les entreprises en introduisant dans leur gestion des mécanismes de préférence pour le long terme. Attribuer, lors des assemblées générales d'actionnaires, des droits de vote calculés en fonction de la durée de détention des titres va dans le bon sens et est un des moyens de nature à favoriser un engagement durable des apporteurs de capitaux. Il en irait de même d'une fiscalité différenciée qui avantagerait le réinvestissement des bénéfices au détriment du versement de dividendes devenus excessifs. Un développement durable de l'industrie supposerait également un enracinement territorial autrement plus fort qui peut être stimulé par la densification des réseaux territoriaux et la promotion d'une économie circulaire économisant les ressources.

Une telle perspective tracerait la trame d'un projet et redonnerait de l'espoir à un pays actuellement sans boussole et qui ne saurait être orienté par des objectifs comme la réduction des déficits publics et la reconstitution des marges des entreprises.